



Contrat Nouvelle Embauche Contrat Première Embauche LE CODE DU TRAVAIL LIQUIDÉ !

Tout doit disparaître :

Code du travail condamné, conventions collectives dénoncées, protection des travailleurs sans emploi supprimées... voilà l'objectif du MEDEF et du gouvernement à sa solde.

Après le contrat nouvelle embauche, le contrat première embauche est le nouveau coup porté par le gouvernement au code du travail. 2 ans de licenciement possible sans justification, exonération des cotisations patronales et pour finir une indemnisation chômage de 460 euros par mois pendant 2 mois.

Toute les attentes du MEDEF sont peu à peu satisfaites par le gouvernement.

La destruction du code du travail, les patrons l'attendaient depuis longtemps. Pendant que le patronat continue sa campagne de licenciements massifs (800 licenciements décidés chez SEB il y a peu).

Le gouvernement veut nous faire croire que les ennemis de l'emploi sont le code du travail, les réglementations, les cotisations patronales etc. Le patronat, accablé par les cotisations sociales et contraint par le code du travail ne pourrait pas embaucher comme il le voudrait.

Qui peut croire ces mensonges ?

Les entreprises ont depuis longtemps recours aux CDD, à l'intérim et peuvent réduire facilement leurs effectifs grâce aux dispositifs existants. Rien ne les empêche de licencier, même lorsqu'elles font des bénéfices. Au fil des années, les gouvernements successifs ont fournis au patronat les moyens légaux de licencier de plus en plus facilement et de recourir à l'emploi jetable.

Et ils ne s'en sont pas privés, l'augmentation constante du chômage est là pour le prouver, malgré le maquillage des radiations. Et ce n'est pas une nouvelle mesure comme le contrat première embauche qui va changer cela. Au contraire. Quant aux baisses de cotisations, les dizaines de milliards qui ont été accordés au patronat ces dernières années n'ont servi qu'à engraisser un peu plus les actionnaires et creuser toujours plus les déficits des caisses de l'UNEDIC, de la sécurité sociale. Le vrai objectif du CPE est de détruire le contrat à durée déterminée et toutes les protections qui s'y rattachent. Comment monter un syndicat, faire appliquer sa convention collective, refuser le dictat du patron quand on a le statut d'un journalier ou qu'on risque son emploi ?

A travers ce coup porté à la jeunesse qu'est le CPE, c'est tout le plan de destruction des conquêtes sociales qui continue.

D'un côté, on met la pression sur les travailleurs privés d'emploi en radiant massivement, en baissant leurs allocations ou en les supprimant. De l'autre, on contraint ceux qui ont un emploi à accepter des reculs sociaux, la fin des 35 h, des baisses de salaires, la précarité... etc.

La situation sociale devient critique et la misère progresse à pas de géants.

Les nouveaux contrats précaires plongent des dizaines de milliers de travailleurs dans une pauvreté durable, 12 millions de français vivent avec moins de 843 euros par mois et 4 millions mangent aux restos du cœur (chiffres de l'INSEE).

Des dizaines de milliers de travailleurs privés d'emplois se sont fait radier des Assedic et sont allés grossir le 1 200 000 de RMIstes. Le quart des sans domicile fixe sont des travailleurs dont les salaires ne leur permettent pas de trouver un logement. Des intérimaires dorment dans leur véhicule sur des parkings de zone industrielle

La seule réponse du MEDEF/UMP à tout cela :

Toujours plus de précarité et de sécuritaire.

Les usines ferment, les prisons s'ouvrent. Quand Guillaume Sarkozy, grand patron du textile, délocalise des usines en Chine, son frère Nicolas, ministre de l'intérieur, envoie les CRS contre les salariés et les syndicalistes, surtout quand ces derniers luttent contre des délocalisations ou des suppressions de postes. C'est une mécanique bien huilée. Combien de temps encore allons-nous supporter les régressions sociales alors que les bénéfices des entreprises françaises ont augmenté de 24% en 2005, que les patrons français sont les mieux payés du monde après les Etats-Unis (100 000 euros par mois rien qu'en retraite complémentaire pour l'ex PDG de Carrefour).

Contre le CPE et la destruction de nos conquêtes sociales, il est grand temps de se mobiliser. La collaboration, les poignées de main, les signatures résignées au bas d'un plan « social », les courbettes devant un patronat arrogant, ça suffit !

Certains peuvent espérer des prochaines élections un gouvernement moins à la botte du patronat. !?

N'étant pas amnésiques, nous n'y croyons pas.

SEULE UNE LUTTE ACHARNEE ET PROLONGEE PAIERA !

Pour une Alternative Syndicale 26
Union Des Alternatives Syndicales
Contact : PASDROME@aol.com
Site : www.udas.org